



DE BONNES RAISONS DE VOTER NON LE 18 JUIN

> Fête du 16 Mars 2017 : Cap sur Moutier !

Pourquoi voter non le 18 juin 2017 ? C'est à cette question simple que répondront les différents intervenants de la commémoration du 16 Mars. Le samedi 18 mars 2017, à trois mois du vote, nous entrerons indéniablement dans le vif du sujet au Forum de l'Arc.

> Des oratrices et orateurs éclectiques

La partie officielle sera logiquement consacrée au vote de Moutier sur son avenir institutionnel et la parole naturellement donnée aux personnalités de la cité et de sa couronne. Le mouvement Moutier-Prévôté sera représenté par Morena Pozner (PS), membre du Conseil de ville et Marc Tobler (UDC), conseiller municipal et député au Grand Conseil.

Nous accueillerons ensuite Walter Habegger, conseiller municipal à Crémines, qui apportera le message du comité de fusion du Cornet, histoire de rappeler à toutes et tous que l'avenir de Moutier est indissociable de celui de sa couronne.

Afin de donner une dimension supplémentaire aux festivités, nous donnerons également la parole à « Moutier J'y tiens », comité de soutien formé de personnalités du Jura bernois. C'est à Jean-Luc Niederhauser, accessoirement maire de Court que reviendra la tâche de prendre la parole. Force Démocratique sera également de la partie, représentée par son vice-président Patrick Röthlisberger. Enfin, nous aurons l'honneur et le privilège d'accueillir Pierre-Alain Schnegg, membre jurassien bernois du Conseil exécutif, qui viendra en voisin et ami depuis Champoz, et portera le message du Gouvernement bernois.

Moutier, Cornet, Jura bernois, canton de Berne : vous l'aurez compris, la partie officielle de la Fête du 16 Mars s'articulera autour de ces quatre entités formant un espace de vie logique et attractif. Si Moutier compte encore des indécis, soyez certains qu'ils y trouveront des arguments probants pour le maintien de Moutier dans son canton actuel !

> L'occasion, aussi, d'échanger et de fêter !

Outre l'aspect politique, une commémoration ne serait rien sans un aspect quelque peu festif. Au menu dès 19h00 sera servi un met de circonstances puisqu'il s'agira du traditionnel plat bernois. Quant au bar, il sera ouvert dès 21h jusqu'aux petites heures du matin. Quelques petites surprises y attendront d'ailleurs le public, notamment une bière spécialement concoctée pour la campagne ! Une façon de rappeler à tout le monde qu'« une bière sans houblon, c'est comme le Jura bernois sans Moutier : impensable ! ».

D'autres manifestations sont prévues le 16 et 17 mars au soir. Plus d'information en dernière page.

MOUTIER SA 18 MARS 2017

FÊTE DU 16 MARS

>> Ouverture / Apéritif (19:00)
>> Partie officielle (20:00)
>> Musique / Bar (dès 21:00)

Pourquoi voter NON le 18 juin?

Forum de l'Arc

WWW.GROUPE-SANGLIER.CH



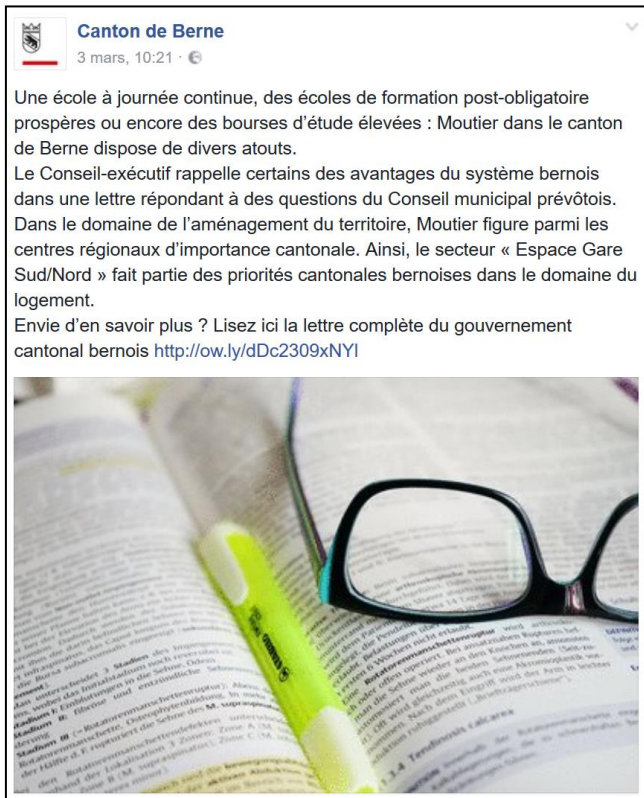
LE GOUVERNEMENT BERNOIS SORT L'ARTILLERIE LOURDE, LES JURASSIENS PANIQUENT...

> Ecole à journée continue : Fake news jurassiennes ?

Dans sa réponse au Conseil municipal de Moutier, le Gouvernement bernois a frappé fort, notamment au niveau de la formation.

Ainsi, « dans le canton de Berne, l'école à journée continue (EJC) constitue un droit pour les parents, pour autant que 10 enfants soient inscrits par module. D'autres cantons ont aussi des offres d'EJC, mais très peu proposent un système où celle-ci est un droit » commente Bernhard Pulver. A Moutier, on parle de 170 enfants, dont la prise en charge est financée à hauteur de plus d'un million de CHF.

Or rien de comparable n'existe dans le canton du Jura. Du coup, côté séparatiste c'est la panique et tout est bon pour rattraper le coup, y compris raconter des bobards. En effet, Martial Courtet, ministre de la formation indiquait dans une réponse donnée dans l'urgence « qu'un tel système est mis en place au collège Thurmann à Porrentruy »... Un établissement sur tout le canton, donc rien à Delémont ni dans les Franches-Montagnes, un établissement du secondaire - pour les 12-16 ans uniquement qui plus est - donc aucun encadrement pour les élèves de l'école enfantine ou du degré primaire. M. Courtet, nouvel adepte des « fake news » ?



> Formation post-obligatoire : Martiat Courtet croit-il vraiment à ce qu'il dit ?

« Dans le domaine post-obligatoire, plus de 550 jeunes se forment à onze professions au Centre de formation professionnelle Berne francophone, le CEFF, à Moutier. En cas de changement d'appartenance cantonale, les accords de répartition des métiers entre Berne et le Jura devraient être renégociés, métier par métier, avec les acteurs des branches économiques concernées. L'incertitude pèserait négativement sur l'économie régionale. » ajoute le Conseil exécutif bernois.

A cela, Martial Courtet répond que « le Jura souhaite le maintien du CEFF à Moutier » et que « les autorités jurassiennes se sont déjà engagées à installer une division du CEJEF (ndlr. pendant jurassien du CEFF) en terre prévôtoise, en cas d'opposition du canton de Berne ».

**FAKE
NEWS
ALERT!**

Heureux d'apprendre que M. Courtet souhaite le maintien du CEFF à Moutier, mais il faut juste arrêter de rêver. A l'heure actuelle, les écoles professionnelles sont réparties équitablement entre les cantons. Il est clair qu'en cas de départ de Moutier, cette répartition devrait forcément être revue, afin que, notamment, un nombre équitable d'établissements soient situés sur le territoire du canton de Berne. Et l'installation promise du CEJEF (promesse qui n'engage évidemment que ceux qui la croient) n'y changera rien puisque cet établissement constitue aussi une variable de l'équation !

Quant aux bourses d'étude, le Conseil Exécutif relève à juste titre que leurs montants sont plus élevés dans le canton de Berne. Sur ce point, on vous épargnera les « ouais mais » jurassiens...



BRUITS DE COULOIR

> Les séparatistes seraient-ils prêts à tout pour remporter la mise ?

Ils avaient commencé par sonner aux portes des Prévôtois, sillonnant la cité avec leurs « questionnaires », puis avaient remis la compresse une deuxième fois, importunant à nouveau de braves gens, un peu sur la méthode « ding-dong » des témoins de Jehovah...

Peu de temps après, la presse régionale en faisait les gros titres. En février dernier, une chasse via SMS aurait été lancée pour convaincre les Prévôtois de l'extérieur à remettre leurs papiers à Moutier. Par contre, aucune mention du camp politique duquel proviendraient ces SMS.

Si nous pouvons d'ores et déjà affirmer que le Groupe Sanglier n'a pas la paternité de cette action malfaisante et qu'à notre connaissance, cela ne ressemble en aucun cas aux pratiques de nos mouvements amis, il en va tout autrement de nos adversaires. Et pour cause.

La chancellerie municipale de Moutier est dirigée par un certain Christian Vaquin. Inutile de rappeler qu'il s'agit de l'ancien secrétaire général du Mouvement Autonomiste Jurassien (MAJ), et qu'il n'a certainement pas obtenu ce poste sur la base de ses seules compétences. Il est donc fort à parier que les milieux séparatistes ont accès au registre communal des habitants depuis longtemps, ce qui, en plus d'être illégal, facilite grandement le travail de fourmi consistant à contacter personnellement les indécis... ou les Prévôtois de l'extérieur.

Cela explique aussi comment les séparatistes ont pu faire pression pour que la fille de notre Conseiller d'Etat renonce à déposer définitivement ses papiers à Moutier, cité où elle réside d'ailleurs de longue date. Cela explique encore pourquoi la Confédération entend prendre des mesures exceptionnelles pour assurer le bon déroulement du vote. Mais celles-ci seront-elles suffisantes ?

> Le Schnappou, organe de presse du MAJ ? Potins de bistrot



Les rédacteurs du Schnappou, dont le sens de l'humour est à sens unique... politique.
Source : www.rjb.ch

Le dernier numéro du « Schnappou », aurait pu apporter une légèreté bienvenue dans une campagne politique de plus en plus tendue et désagréable. Cela aurait pu être l'occasion que chaque personnalité prévôtoise en « ramasse pour son grade », peu importe son appartenance... Tout le monde aurait ri de bon cœur, et le Schnappou aurait rempli sa mission de « journal de Carnaval ». Or, il en a été tout autrement, car seul le camp probernois a été épinglé.

Puisque le Schnappou n'a pas l'intelligence de dépasser le clivage « pro-ju / pro-be », ni aucune propension à rassembler les Prévôtois autour d'un événement festif que transcenderait la « question », le rôle de rétablir l'équilibre dans le jeu de « ceux qui en ramassent pour leur grade » revient sans doute au Groupe Sanglier. Petit florilège.

« Il paraît que le Pascal Eschmann, Conseiller municipal PDC, et accessoirement propriétaire immobilier de place, refuserait de louer ses appartements à des familles d'obédience pro-bernoise, ou soupçonnées de ne pas avoir de sympathies pour la « Cause ». Une voix c'est une voix, y'a pas de p'tits profits qué ? »



« Il paraît aussi que le p'tit Zub'r a été nommé délégué jurassien aux affaires culturelles. La fonction est assortie de la vive recommandation suivante : résider sur le territoire du canton du Jura. Du coup, il sait quoi préparer pour le 18 juin prochain le p'tit Zub'r : ses valises ! »

« Il paraît encore que le Juillard, lors du premier débat organisé par RJB, avait pris tout sa clique avec lui depuis Delémont. Un car de 50 places avait d'ailleurs été spécialement affrété pour l'occasion...Et on se demande pourquoi les Prévôtois du cru ne reconnaissent personne dans la salle ! »

« Enfin, il paraît que le Juillard, encore lui, s'est un peu emmêlé les pinceaux lorsqu'il a fallu annoncer le déplacement de l'Office de taxation des Breuleux à Moutier. Il aurait promis aux employés jurassiens qu'ils conserveraient leurs emplois déplacés sur le site de Moutier. Il aurait aussi promis aux employés de l'Office des impôts de Moutier qu'ils seraient réengagés dans la future structure à des conditions similaires... ou comment promettre la même place de travail à deux personnes différentes ! Chapeau l'artiste et bravo à celles et ceux qui croient encore à ce genre de bobards ! »

> Plaques « JU » et tourisme électoral...

Beaucoup d'entre nous ont par ailleurs constaté ces derniers mois qu'il y avait de plus en plus de voitures aux plaques jurassiennes se déplaçant dans la cité prévôtoise. Du coup, histoire d'en avoir le cœur net, nous avons décidé de procéder à un petit comptage mardi dernier, 14 mars 2017. Peut-être que certains d'entre vous auront remarqué ce matin-là deux types à l'allure négligée (disons-le clairement, à l'aspect de clodo) qui attendaient en bord de la route cantonale, l'un à l'entrée des gorges de Moutier, l'autre à l'entrée de l'autoroute A16 à proximité de la halle des maçons, eh bien c'était le Groupe Sanglier en pleine action de choc !

Plus sérieusement, voici ce qui a été constaté entre 6h00 et 8h00 du matin. Côté « restaurant des Gorges », nous avons compté 37 véhicules en plaques jurassiennes. Côté « autoroute A16 », ce ne sont pas moins de 59 voitures en plaques « JU » qui quittaient la cité prévôtoise en direction du Nord. (Pour la petite histoire, nous avons même aperçu une vieille Renault Clio avec des plaques françaises qui ne répondait plus aux prescriptions de sécurité depuis longtemps, sans parler de la législation sur les étrangers concernant son propriétaire, mais ça, c'est une autre histoire !). Bref, au total : nous avons vu au minimum 96 personnes passant la nuit à Moutier et retournant à leurs occupations sur le canton de Jura.



Les plaques « JU », on n'a pas fini d'en parler...
Source : www.rjb.ch

Que peut-on en déduire ? Rien de scientifique assurément, mais tout de même, ça sent l'entourloupe. Il est fort à parier que bon nombre de ces personnes ont déposé leurs papiers dans la commune de Moutier et pris un domicile plus ou moins fictif chez des amis ou de la parenté. Déménager n'a rien d'illégal, mais déplacer temporairement son domicile politique sans pour autant résider physiquement au même endroit, ou alors uniquement de manière sporadique histoire de faire « semblant », ça pue l'arnaque en plus d'être illégal !



Nous le savons pertinemment, il sera extrêmement difficile de prouver la fraude électorale. Néanmoins, alors que le nombre d'ayants-droits à Moutier ne cesse de diminuer ces dernières années (y compris en 2016), certaines sources parlent d'une augmentation des ayants-droits prévôtois de presque 100 personnes entre début janvier et début mars 2017 ! D'un point de vue statistique, il serait fort intéressant de connaître la provenance de ces nouveaux ayants-droits... quant aux fraudeurs aux plaques « JU » nous n'avons qu'un seul conseil à leur donner : prenez des plaques bernoises, elles coûtent sensiblement moins cher que des plaques jurassiennes !

> Mais qu'est-ce qu'ils vont bien encore pouvoir nous pondre ?

On le sait de source sûre, le canton du Jura va encore sortir un lapin de son chapeau magique d'ici à fin mai, histoire de faire miroiter aux Prévôtoises et Prévôtois les plus beaux auspices pour leur futur en cas de départ. Du coup, plusieurs questions font chauffer nos neurones : mais qu'est-ce qu'ils vont bien encore pouvoir inventer pour séduire la ville de Moutier ? Quelles promesses impossibles à tenir qu'ils présenteront comme de solides propositions vont-ils encore balancer dans la presse ? Que peuvent-ils encore supprimer aux Franches-Montagnes pour le donner à Moutier ?

Du coup, on a trouvé ce que les ministres jurassiens nous réservent comme annonce fracassante : dès 2018, ils vont déplacer le Marché concours de Saignelégier à... Moutier !!!

Bref, qui dit mieux ? Il ne reste plus qu'à trouver un terrain plat suffisamment grand pour accueillir les courses de chevaux... A la Montagne de Moutier ?!



AGENDA

LIEU ET DATE	EVENEMENT
16.03.2017 Reconvilier	FETE DU 16 MARS – fondue organisée par le GFFD au Restaurant du Midi dès 18h. Avec P-A Schnegg et M. Bühler
17.03.2017 Les Reussilles	FETE DU 16 MARS – repas organisé par la section de Tramelan de FD au restaurant de la Clef. Inscription chez le Floc
18.03.2017 Moutier	FETE DU 16 MARS – grande soirée politique organisée par le Groupe Sanglier, dès 19h au forum de l'Arc, si t'as raté la p. 1 !
12.05.2017 Moutier	CONGRES DE FORCE DEMOCRATIQUE – plus d'infos suivront, réservez déjà la date !
02-03.06.2017 Champoz	FETE DE MT-GIROD – calendrier politique oblige, la fête est déplacée au 1 ^{er} week-end de juin ! Plus d'infos dans le prochain n°
18.06.2017 Moutier	VOTE DE MOUTIER SUR SON APPARTENANCE CANTONALE